Bulletin municipal - décembre 2017

Curciat Dongalon

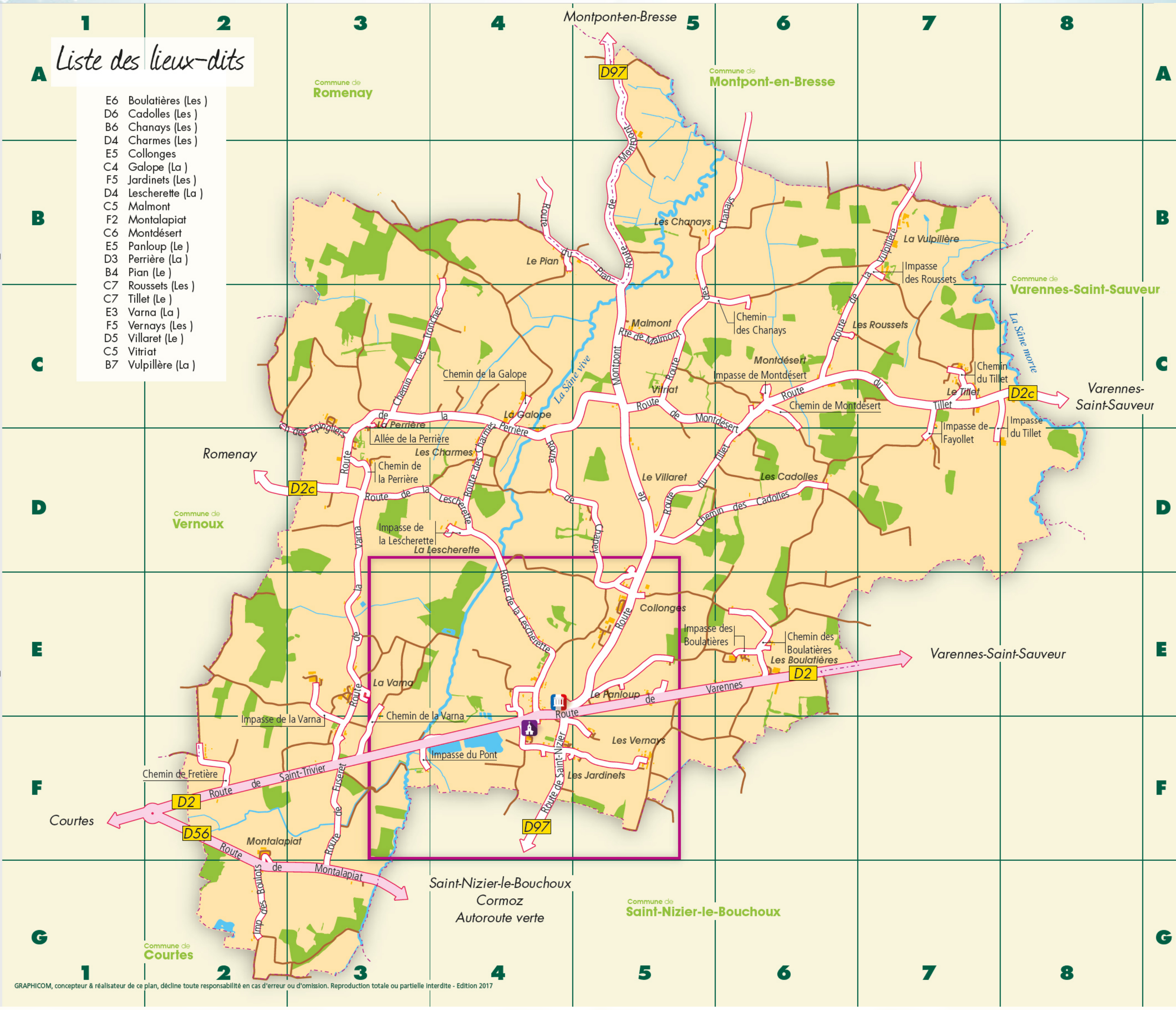

Liste des rues

I
D4 19 mars 1962 (Place du)

B
E6 Boulatières (Chemin des)
E6 Boulatières (Impasse des)
G2 Boulots (Impasse des)
D4-C5 Bourgogne (Rue de)

C
D5-D6 Cadolles (Chemin des)
C5-C6 Chanays (Chemin des)
C5-B6 Chanays (Route des)
D4-D5 Chapey (Route de)
D4 Charmes (Route des)
A6 Collonges (Chemin de)

E
D5 Église (Impasse de l')
D2-D3 Epingliers (Chemin des)
D5 Etang Maréchal (Rue de l')

F
C7-D7 Fayollet (Impasse de)
C6-C7 Feuilles (Chemin des)
F2 Fretière (Chemin de)
F3 Fuseret (Route de)

G
C4 Galope (Chemin de la)
C4-D4 Grands Prés (Route des)
D4-E5 Grange Chalamel (Route de la)

J
E5 Jardinets (Allée des)
E5 Jardinets (Clos des)

L
D4 Lescherette (Impasse de la)
D3-E4 Lescherette (Route de la)

M
D5 Malmont (Route de)
F2-G3 Montalapiat (Route de)
C6 Montdésert (Chemin de)
C6 Montdésert (Impasse de)
C5-C6 Montdésert (Route de)
E5-A5 Montpont (Route de)

P
C3 Perrière (Allée de la)
D3 Perrière (Chemin de la)
D3-C5 Perrière (Route de la)
B4-B5 Pian (Route du)
D5 Platières (Impasse des)
E2 Pont (Impasse du)

R
B7 Roussets (Impasse des)

S
F4 Saint-Nizier (Route de)
F2-F4 Saint-Trivier (Route de)

T
C7 Tillet (Chemin du)
C7-D7 Tillet (Impasse du)
D5-C7 Tillet (Route du)
C3-C4 Tronches (Chemin des)

V
F4-E7 Varennes (Route de)
F3-E3 Varna (Chemin de la)
E3-D3 Varna (Impasse de la)
F3-D3 Varna (Route de la)
E5-E7 Vernays (Chemin des)
C6-B7 Vulpillère (Route de la)

Nous adressons un grand merci à Thomas BURTIN, qui cette année encore a bien voulu consacrer son temps à la mise en page de ce bulletin.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin par envoi de photos ou de texte.

Sommaire

Vie communale	p.4
Le mot du Maire	p.5
Réalisations de la commune	p.6
Compte administratif	p.7
Etat civil 2016	p.8
CCAS	p.9
Calendrier des fêtes 2017	p.10
Comité des fêtes	p.11
Ecoles	p.12
Cantine scolaire	p.14
Sou des écoles	p.15
Les P'tites Fripouilles	p.16
Bibliothèque	p.17
Union musicale	p.18
Gymnastique	p.19
Les amis de Sana la vive	p.20
Société de chasse	p.21
Don du sang	p.22
Club des Retraités	p.23
FNACA	p.24
Le Clic des Pays de Bresse	p.25
ADMR	p.26
Espace jeunes	p.27
CA3B	p.28
La fête de la batteuse	p.32
Le piment de Bresse	p.33
Mots croisés	p.34
Conscrits	p.35
Informations pratiques	p.36

Vie communale

Des bénévoles du fleurissement

Fleurissement

Cérémonie du 8 mai et remise des dictionnaires

Les nouveaux habitants

Les enfants nés en 2016

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, débutantes ou expertes venez découvrir le Patchwork traditionnel autour d'une tasse de café ou de thé.

Cette activité vous sera proposée en début d'année sur Curciat-Dongalon.

Prendre contact avec Mme Kremer Brigitte au 04.27.53.23.83 ou 06.64.73.44.03.

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers lecteurs,

Une nouvelle année s'annonce et comme à l'accoutumée, nous avons le plaisir de vous adresser le bulletin municipal qui retrace les activités communales et associatives et qui contient diverses informations. Un grand remerciement à tous ceux qui contribuent à l'élaboration et la mise en page de ce bulletin.

Parmi les articles présentés, vous trouverez un texte relatif à la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, dont la 1ère année de fonctionnement s'achève ; année nécessaire de construction et de connaissance réciproque entre nos 75 communes. Il faut s'en imprégner tout en restant vigilant à ce que cette nouvelle entité ne soit pas trop éloignée des attentes et besoins des habitants de nos petits villages.

En ce qui concerne notre commune et ses réalisations, le travail sur la dénomination des voies et la numérotation des habitations s'est achevé au printemps par la remise de vos plaques et l'installation des nouveaux panneaux indicateurs. Un grand plan de la commune sera posé sur le mur de l'abri bus et finalisera cette action.

Les projets prévus pour 2017 n'ont pas pu être tous concrétisés au cours de l'année. Certains sont en voie d'achèvement comme l'extension du hangar communal et l'accessibilité de la mairie. Le chantier de la rénovation des façades de la mairie va démarrer prochainement et se poursuivre au printemps.

Un projet est en cours avec la SEMCODA pour l'aménagement du terrain des Platières, sur 2 volets : locatif d'une part et aménagement de terrains libres constructeurs d'autre part. Outre la valorisation du terrain propriété de la commune depuis 2006, nous espérons élargir les possibilités données aux familles de venir s'installer chez nous. Nous avons toujours le souci de maintenir la vie du village et de voir la cour d'école animée.

Ce bulletin me permet d'adresser mes remerciements aux employés communaux, aux membres du CCAS et à tous les bénévoles des associations qui continuent d'apporter leurs compétences et disponibilités au service des habitants.

En cette fin d'année, j'ai une pensée pour les familles, particulièrement nombreuses cette année qui ont perdu un être cher ou celles qui connaissent des problèmes de santé.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je souhaite à tous réconfort et courage à ceux qui sont éprouvés, bonne santé et réussite dans vos projets pour vous et vos familles pour cette nouvelle année.

Afin de partager un temps d'échange et de convivialité, nous vous proposons de nous retrouver pour la cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion de remercier Christian Rigollet qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2018 et de vous présenter son successeur : Eric Martin.

Rendez-vous donc **le dimanche 7 janvier 2018 à 10 h 30** à la salle polyvalente et à nouveau très bonne année 2018.

Marie-Laure CLAPPAZ

Réalisations de la commune en 2017

En investissement

Plans pour dénomination des voies pour 1370,00 €

Logiciels pour dématérialisation des factures pour 1663,20 €

Travaux pour extension du hangar communal pour 20621,65 €

Dossier accessibilité mairie pour 1440,00 €

Travaux d'accessibilité et murettes mairie pour 9388,81 €

Programme des routes pour 27076,80 €

Achat d'un désherbeur thermique pour 780,00 €

Achat d'un siège pour l'ATSEM à l'école pour 109,32 €

Achat d'un copieur multifonctions à l'école pour 1896,00 €

En fonctionnement

Quelques postes de dépenses exceptionnelles :

Rénovation d'un logement au-dessus de la cantine pour 4073,62 €

Remplacement du moteur de la volée de l'angélus pour 1536,00 €

Remplacement du dispositif d'horlogerie des cloches pour 1550,33 €

Subventions versées aux associations locales pour 10833 €

Compte administratif 2016

Compte administratif 2016 du budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses	222 283,38 €
Achat de matériel et fournitures	21 697,79 €
Locations	694,16 €
Entretien	24 711,90 €
Assurances	6 397,63 €
Intermédiaires et honoraires	3 676,01 €
Relations publiques	1 493,12 €
Frais postaux et télécommunications	2 415,42 €
Adhésions et cotisations	456,50 €
Impôts et taxes	1 909,00 €
Charges de personnel	90 866,18 €
Reversement fiscalité	1 232,00 €
Indemnités des élus	14 747,76 €
Service incendie	7 274,36 €
Cotisations SIEA	6 023,49 €
Subvention pour assainissement	14 197,73 €
Subvention aux associations	12 658,00 €
Intérêts des emprunts	8 894,69 €
Bourses et prix	244,89 €
Dotation aux amortissements	2 692,75 €

Recettes	326 868 €
Remboursement sur rémunérations	10 461,21 €
Produits des services	8 266,57 €
Impôts et taxes	136 400,00 €
Dotations et participations	102 987,52 €
Revenus des immeubles	30 291,80 €
Produits exceptionnels	864,97 €
Cession véhicule pompier	3 750,00 €
Excédent 2015 reporté	33 663,93 €

Section d'investissement

Dépenses	134 862,33 €
Remboursement emprunts	17 160,95 €
Remboursement caution	558,00 €
Déficit 2015 reporté	18 585,62 €
Toiture logement Gonnod	13 288,95 €
Electricité église	14 249,43 €
Menuiseries extérieures école	36 973,20 €
Plaques voies et supports	8 372,52 €
Voirie 2016	36 951,00 €
Tronçonneuse	612,00 €
Meuble support / projecteur école	85,80 €
Plastifieuse école	214,90 €
Tables + chariots salle polyvalente	4 392,61 €
Permis construire hangar	1 789,20 €

Recettes	88 679,30 €
Affectation du résultat 2015	46 585,62 €
Taxe aménagement	1 812,93 €
FCTVA	19 102,00 €
Amortissement projecteur église	2 692,75 €
Subv, département / menuiseries école	4 622,00 €
Subv, Etat / menuiseries	13 864,00 €

Compte administratif 2016 du budget annexe - ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	21 797,42 €
Travaux sur réseau	336,00 €
Intermédiaires et honoraires	273,35 €
Intérêts des emprunts	5 909,93 €
Intérêts courus non échus	-469,86 €
Dotation aux amortissements	15 748,00 €

Recettes	21 797,42 €
Redevances d'assainissement	6 599,69 €
Participation assainissement collectif	0,00 €
Subvention d' équilibre commune	14 197,73 €
Subvention de l'Agence de l'eau	1 000,00 €

Section d'investissement

Dépenses	14 635,83 €
Remboursement d'emprunt	14 635,83 €

Recettes	35 943,15 €
Amortissement	15 748,00 €
Excédent 2014 reporté	20 195,15 €

Etat civil 2017

Mariages

15 avril 2017	Pierre-Henri Jacques YOUT et Anne BASSET
24 juin 2017	Benjamin Marie William THOMANN et Nadia Monique BONTEMPS

Décès

9 janvier 2017	Georges BADEZ (né le 30.05.1923)
12 juillet 2017	Joanny Juste COEUR (né le 21.09.1930)
26 juillet 2017	Gilles MARECHAL (né le 20.09.1958)
30 juillet 2017	Michel GAUTHIER (né le 02.08.1954)
12 octobre 2017	Josian MERLO (né le 07.11.1962)
21 octobre 2017	Colette LONGERON née CHAZOT (née le 17.09.1928)
8 novembre 2017	Camille Alphonse GUILLERMIN (né le 17.02.1927)
28 novembre 2017	Franz Xaver VONLANTHEN (né le 26.12.1937)

Nous avons également une pensée pour les personnes disparues
qui n'étaient plus domiciliées sur la commune :

Alain BADEZ le 3 juillet 2017 (né le 04.03.1955)

Marie-Madeleine GRUEL née TRONTIN le 14 novembre 2017 (née le 13.07.1939)

CCAS

Le Comité Communal d'Action Social œuvre au sein de la commune de Curciat-Dongalon avec pour mission principale le bien être des habitants de notre village. Les membres du CCAS issus du conseil Municipal et de membres bénévoles préparent et mettent en place, plusieurs manifestations sur l'année. Le point d'orgue des actions, consiste en l'organisation du repas à destination des ainés de la commune. Ce repas se déroule traditionnellement début avril. Il permet de partager un moment convivial, chaleureux et rencontre toujours un franc succès. Les convives prennent ainsi plaisir à se retrouver autour de plats servis par les membres du CCAS dans une atmosphère festive. Les invités qui ne peuvent y participer ne sont pas oubliés : un colis de Noël leur est distribué en décembre.

Autre action à destination des plus jeunes, également en décembre, la distribution de friandises pour les plus jeunes. Le Père Noël fait une halte toute spéciale à l'école, et les enfants émerveillés ont ainsi l'occasion de se faire offrir papillotes et autres gourmandises.

Les nouveaux nés sont également à l'honneur. La cérémonie des vœux est clôturée par une remise de cadeaux aux enfants nés l'année précédente.

Toutes ces actions seraient impossibles sans l'évènement phare de l'année : le loto. Organisé au mois de novembre par le Comité des Fêtes, les bénéfices sont intégralement redistribués au profit du CCAS. Cette manifestation rencontre toujours un franc succès, grâce à la générosité des Curciatis et des commerçants des environs, permettant ainsi de proposer des lots de qualité qui font le bonheur des participants. Cet après-midi festif ne serait pas complètement réussi sans les traditionnelles gaufres confectionnées par les bénévoles. Le CCAS est un vecteur de cohésion social de notre commune. Pour qu'il puisse continuer à œuvrer et proposer ses animations, nous vous attendons nombreux pour partager ce moment chaleureux et pour tenter de remporter un des nombreux lots mis en jeu.

Calendrier des fêtes 2018

Janvier	Vendredi 5 Samedi 6 Dimanche 7 Samedi 27	Concours de belote du club des retraités Vente de boudin de la société de chasse Vœux de la municipalité Repas de la société de chasse
Février	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 18	Quine loto de la cantine à Curciat Assemblée générale des donneurs de sang à St Nizier Concours de belote du comité des fêtes
Mars	Samedi 3 Dimanche 4 Samedi 10 Jeudi 15 Samedi 17 et Dimanche 18 Lundi 19 Samedi 31	Banquets des conscrits Matefaims des conscrits Théâtre de la Gym Don du sang à Curciat Concours de meutes organisé par la société de chasse sur 2 jours Cérémonie cantonale du 19 mars à Mantenay Carnaval de la Garderie
Avril	Samedi 7 Samedi 14 Dimanche 29	Repas des cheveux blancs organisé par le CCAS Soirée moules frites du sou des écoles à Curciat Concert de l'union musicale en matinée à Curciat
Mai	Mardi 8	Commémoration de l'Armistice 39/45
Juin	Dimanche 3 Vendredi 7 Samedi 16 Samedi 23 Mardi 26	Fête de la pêche Concours de pétanque des retraités Marche du sou des écoles - départ de St Nizier le Bouchoux Fête de la musique à Cormoz Don du sang à Saint Nizier
Juillet	Dimanche 1	Fête de l'andouillette
Août	Dimanche 5 Dimanche 12	Vide grenier du comité des fêtes Pétanque et bréchets de la société de chasse
Septembre	Jeudi 27	Don du sang à Cormoz
Novembre	Dimanche 11 Dimanche 19	Commémoration de l'Armistice 14/18 Quine loto au profit des œuvres sociales
Décembre	Samedi 8 Dimanche 9 Dimanche 16	Marché de Noël du sou des écoles Vente d'escargots du tennis au marché de Noël de St Trivier Concours de belote du comité des fêtes

Comité des fêtes

Une nouvelle saison se termine pour le comité des fêtes, saison riche en évènements et annonciatrice de changements.

Comme les dernières années, les concours de belote de décembre et février semblent intéresser de moins en moins de monde et surtout peu de gens du monde associatif local.

Le banquet des classes, maintenant pris en charge avec l'aide de quelques « classards », a été un succès grâce aussi bien à la qualité du repas qu'à celle de l'animation.

La fête de l'andouillette a retrouvé son rythme de croisière pour son 41ème anniversaire et elle continue à être la principale ressource financière.

La fête patronale a connu un succès plus que mitigé. Si le 2ème vide grenier a confirmé le succès de l'an passé, les membres du comité des fêtes étaient très déçus du peu de participation des enfants aux jeux qui leurs étaient réservés. Mais la plus grosse déception vient surtout du nombre très limité de spectateurs présents lors du feu d'artifice.

Le bureau du comité en a tiré les conclusions et a décidé de supprimer la fête patronale et le feu d'artifice et envisage de nouvelles activités avec les sommes ainsi libérées.

Les bons résultats financiers, malgré les investissements prévus (Bâche du tunnel, achat de plancha …..) permettent de maintenir le niveau de répartition aux associations.

Cette saison aura été la dernière de Ginette Guyon, qui après une quarantaine d'années dont 10 ans au bureau souhaite prendre un peu de recul. Elle restera néanmoins disponible en cas de besoin. Merci à elle et bienvenue à Alexis Berger qui la remplace.

En haut de gauche à droite : Virgile Fontaine, David Destres Sanchez De Jesus Marques, Julie Janvier, Zoé Rave, Rudy Joly, Pénélope Meunier, Sohan Labry, Nathan Maréchal, Thannys Pinson, Alice Sereuse, Eléna Gervais-Pierre.

En bas de gauche à droite : Thibaut Maréchal, Marley Chanusset, Louise Blanc, Lou Rigaud, Maëly Bajeux, Juliette Lambert, Abigaëlle Fontaine, Elyas Aïchi, Lorenzo Moriel, Paul Raï, Albéric Martos Guilbert.

Laura Demière (AVS) et Laurie Moiraud (enseignante) - Absents sur la photo : Jules Chêne et Boston Guillon

En partant de la gauche et de haut en bas: Anaïs Rongier, Camille Genton, Julia Cornaton, Jason Dernoncourt, Mathis Janvier, Nastassia Alu, Salomé Sarcey, Dawson Guillon, Kélya Hernandez

Haron Maldonado, Pierre-Emile Marion, Lorène Guiot, Méronne Nivarosa, Luana Rosa, Louna Stizi,

Axel Gonthier, Mathiou Gonnot, Pénéloppe Meunier, Leyla Aïchi

Absent : Delgado Lima

Les P'tits Gloutons – Cantine scolaire

Composition du bureau

Présidente :
Marjolaine GONTHIER

Trésorière :
Séverine BOUTRAND

Secrétaire :
Christelle LABRY

Membres :
Dominique CHABOT
Jessica CHAUVIERE
Félicie LOISON
Thomas DEMAISON
Olivier BROCOT
Géraldine PILLON

Manifestations

21 octobre 2017 :
vente de fromages

« Belle réussite, merci aux amateurs de fromage qui ont soutenus notre opération »

4 février 2017 :
Quine loto qui aura lieu à la salle des fêtes de CURCIAT

Au printemps :
vente de fleurs et de chocolats de Pâques

1 départ

Merci à Jessica RICHARD pour son année d'investissement au sein des P'tits Gloutons.

Nous contacter

glouton.cantine@gmail.com

glouton.tresorerie@gmail.com

L'année 2016-2017 nous a permis de faire un bilan pour chaque domaine relatif à la gestion d'une cantine et d'agir sur les points les plus sensibles, afin d'assainir la situation au moment de la reprise.

Cette année nous accueillons Marjolaine GONTHIER en tant que Présidente, et quelques parents d'élèves. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les remercions.

Malgré une baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente, l'objectif pour les mois à venir est de pérenniser la situation financière de l'association. Pour ce faire, plusieurs manifestations seront organisées courant de l'année et nous comptons vivement sur votre participation et votre soutien.

Nous remercions la société GM Bois Services qui nous a offert 30 gilets de sécurité permettant de sécuriser les enfants sur les trajets de l'école à la cantine. Nous remercions Evelyne GILET et Cécile VILLARD qui remplacent Chantal LUQUIN, ainsi que Marie-Pierre MALIN pour son investissement quotidien.

Un grand merci aux mairies de CURCIAT et ST NIZIER pour leur soutien financier et matériel qu'elles nous accordent, ainsi qu'aux comités des fêtes pour les subventions octroyées.

En conclusion, le défi reste de taille puisque le nombre d'enfants peu élevé ne permet pas d'avoir des recettes suffisantes pour être à l'équilibre financièrement face aux charges conséquentes. Cependant, pour cette année seule la cotisation a augmenté et notre souhait a été de maintenir le prix du repas à 4,10 €

Toute l'équipe des « P'tits Gloutons » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous remercie pour votre investissement et votre générosité au travers des différentes manifestations !

Sou des écoles

Faut-il vous présenter le Sou des Ecoles ?

Le marché de noël, la vente de sapins, le spectacle de Noël, la soirée moules frites, marche pour tous….

Ces manifestations vous parlent ? Oui, bien sûr !

Les fonds que nous récoltons grâce à ces manifestations, permettent de financer les projets scolaires et extra-scolaires de vos enfants.

Vous avez envie de nous rejoindre ? Vous serez toujours les bienvenus au sein de notre association où règne une ambiance chaleureuse.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, le corps enseignant, les mairies et les comités des fêtes de Curciat et St Nizier pour leur investissement, et bien sur vous tous parents et habitants qui nous soutenez activement en participant à nos manifestations.

Manifestations de l'association pour 2017-2018 :

Le 9 décembre 2017 : vente de sapins, marché de noël et tirage de la tombola
Le 11 décembre 2017 : spectacle intra-scolaire « Le Noël enchanté du Yétou »
14 avril 2018 : Soirée Moules Frites
16 juin 2018 : Marche pour tous

Le Comité élu pour cette année est :

Présidente :	Lucile CHEVAILLER
Vice-présidente :	Marie GENTON
Secrétaire :	Raphaëlle PILLON
Vice-secrétaire :	Laurie BEJEANNIN
Trésorière :	Sandra SOUFFERAND
Vice-trésorier :	Arnaud GUIOT
Membres actifs	Emilie BURTIN, Priscilla SEREUSE, et les enseignants

Retour en arrière :

Pour l'année 2016-2017, le sou des écoles a financé entre autre l'atelier de l'oiseau magique, l'achat de jeux et fournitures, les interventions FRAPNA, « Lire Demain », le rallye lecture Cyrano,le spectacle JMF, le mur d'escalade, la sortie à la patinoire de Pont de Vaux, la sortie au centre EDEN les transports… pour un total d'environ 4430,06 euros

Les projets d'écoles pour 2017-2018 seront les suivants :

Pour Curciat :

- Spectacle le secret des nuages avec animations
- Spectacle « Pierre et la Poule » avec initiation musique
- Fête de la Science à Bourg-en-Bresse
- Jmf à Etrez
- Maison de l'eau
- Affiliation usep

Pour St Nizier :

- Classe découverte dans le Vercors.
- Affiliation usep

Les finances se portent bien et espérons que la situation perdure pour le plus grand bonheur de nos enfants

Les P'tites Fripouilles - Garderie

L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée sur une note plutôt positive avec toujours autant d'enfants inscrits et plus d'heures de fréquentation à la garderie.

Suite à cette bonne année, nous avons décidé d'investir dans divers jeux pour l'extérieur et du matériel de bricolage

Nous remercions nos deux animatrices , Cécile VILLARD et Arlette JACQUET pour leur investissement afin de satisfaire la curiosité et l'épanouissement de nos enfants.

Comme chaque année, nous organiserons pour la plus grande joies des enfants, notre carnaval sous forme de kermesse déguisée qui aura lieu le samedi 31 Mars 2018.

Nous tenions à remercier Maryline DIJOUX, notre ancienne présidente qui suite à un déménagement , a quitté cette fonction reprise par Tanguy RIGAUD.

Un grand merci également à nos mairies de Saint Nizier le Bouchoux et de Curciat Dongalon ainsi que le comité des fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous apportent.

Le bureau actuel se compose ainsi :

Président :	Tanguy RIGAUD
Trésorière :	Clotilde SARCEY Laurie BEJEANNIN
Secrétaire :	Sandrine COULON
Membres :	Anne GIREL Géraldine PILLON Cécile VILLARD Arlette JACQUET

Informations pratiques :

Nouveaux horaires : La garderie les P'tites Fripouilles ouvre ses portes du lundi au vendredi de 07h20 à 08h50 et de 16h30 à 19h00.

Le prix est de 1.10€ la demi-heure.

Pour toute inscription, une cotisation de 7€ par enfant est demandée et une fiche de renseignement est à compléter.

Dans un souci d'optimisation de fonctionnement, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement, ou en dépannage, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile Villard en l'appelant pendant les horaires d'ouverture au 04 74 52 91 60.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à lesptitesfripouilles@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2018 !!!

Il était une fois...

La Bibliothèque municipale

Saint Nizier le Bouchoux

La bibliothèque est ouverte au public **le samedi entre 9h30 et 11h30**,

Elle propose un vaste choix d'ouvrages, pour satisfaire toutes les envies: du roman de terroir, au policier, en passant par les bandes dessinées, les documentaires ou les périodiques.

L'accès est libre et sans adhésion mais sur inscription.

Les prêts sont limités à **3 ouvrages par personne et pour une durée de 3 semaines**. Les emprunteurs s'engagent à en prendre soin.

L'équipe de bénévoles se met à disposition des visiteurs, pour renseigner, conseiller, ou partager un instant de convivialité. Les élèves des écoles de St Nizier et de Curciat ont été ainsi accueillis à plusieurs reprises avec leurs enseignantes.

En 2016, l'opération "1eres pages" a été renouvelée et a accueilli 6 futurs lecteurs ayant soufflé leur 1ere bougie, avec leurs parents et proches. Le livre à l'honneur était "OH! LA VACHE".

Cette action initiée par le Ministère de la Culture en 2009 est portée en relais par les territoires et les acteurs locaux.

Son objectif : donner le goût de la lecture et des livres, dès le plus jeune âge et faciliter l'accès aux lieux de rencontres et de culture.

La bibliothèque fermera définitivement sa porte fin 2017 pour investir un nouvel espace que vous découvrirez dès début 2018 …

Union Musicale

Président d'honneur :	Michel CHANEL
Président :	Alexandre ANDRE
Vice-présidents :	Daniel LOMBARD Yves GERMAIN
Trésorière :	Nelly NOUVION
Trésorière adjointe :	Mathurine BASSET
Secrétaire :	Lucie GUYON
Secrétaire adjoint	Antoine JACQUET
Assesseurs :	Jocelyn BOURCET Mariane GUYON Robert PONT Bernard JAILLET Jacques RAY
Directeur :	Laurent PAQUELIER
Sous-directeur :	Eddy JACQUET

L'effectif :

Nous sommes 26 musiciens. Nous accueillons Valentine MARION aux percussions et Philippe RAVISSE au trombone.

Petits ou grands musiciens, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous afin de partager notre passion !

L'année 2017 fut marquée par l'adhésion, une fois encore, de l'harmonie au projet culturel du Canton. Il s'agissait cette année de la troupe de théâtre « Turak ». Cette rencontre culturelle fut l'occasion pour nous d'échanger avec nos jeunes de l'Ecole de musique de la Plaine de Bresse habitants sur nos communes. L'Union musicale a également bousculé ces habitudes, notamment par un concert annuel un dimanche après-midi avec la présence du Groupe vocal INNOMINATA de Saint Laurent en Grandvaux. La salle comble et vos applaudissements nous encouragent à poursuivre ainsi. MERCI !

Bilan de la saison :

Les cérémonies traditionnelles :

Samedi 4 février : banquet des conscrits à St Nizier.

Samedi 4 mars : banquet des classes à Curciat.

Lundi 8 mai : cérémonies commémoratives à Cormoz, Curciat et St Nizier.

Les concerts :

Vendredi 10 mars : Jumelage de la Turakie avec Saint Nizier et Curciat

Dimanche 30 avril : Concert de printemps à Curciat à l'occasion duquel nous recevions le groupe vocal INNOMINATA de Saint Laurent en Grand Vaux en seconde partie, qui fut très apprécié.

Samedi 13 mai : Concert de printemps à Cormoz. La seconde partie était assurée par l'Ecole de musique de la Plaine de Bresse.

Samedi 24 juin : Fête de la musique à Saint Nizier avec en seconde partie les Rantanplans.

Dimanche 2 juillet : Festival de Musique à Attignat. Le thème de cette année était « Raconte-moi une histoire». Comme l'an dernier, nous avions choisi d'apporter une petite touche à notre tenue de musicien pour qu'elle soit dans le thème de notre char : les chevaliers, c'est pourquoi nous nous étions confectionnés des épées.

Autres :

Samedi 3 juin : Retraite aux flambeaux à St Nizier qui n'a pas eu lieu en raison du temps menaçant.
Dimanche 6 août : Retraite aux flambeaux à Curciat sur le char emmené par Jean-Pierre Lethenet.
Lundi 14 août : retraite aux flambeaux à Cormoz.

Parce que la musique ne se partage pas qu'au travers du travail effectué ensemble au sein des répétitions, nous organisons une sortie à Flums, en Suisse allemande, le 27 octobre 2017. Nous aurons l'occasion de visiter une usine qui fabrique des instruments, notamment des cuivres.

Au programme de cette année :

Nous organisons un concert de Noël le dimanche 10 décembre 2017 à l'Eglise de Saint Nizier.

Nous participerons au Festival de musique à Saint Trivier de Courtes le samedi 30 juin 2018. Nous assurerons également les diverses cérémonies officielles et retraites aux flambeaux.

Nous vous présenterons comme chaque année nos calendriers 2018 et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réservez.

L'ensemble des musiciens remercie nos municipalités et comités des fêtes pour leurs encouragements et leurs soutiens financiers et matériels qui contribuent également à notre motivation à faire vivre notre association.

Grands mélomanes, passionnés ou simples amateurs d'instants musicaux, n'hésitez pas à venir nombreux nous écouter et partager avec nous tous nos concerts et manifestations ! « On ne vend pas la musique, on la partage ! » (Leonard Berstein, (1918-1990), compositeur et chef d'orchestre américain, a composé West Side Story)

Club de gym

Aussi appelé ASCD: Association Sportive Curciat Dongalon

La salle polyvalente s'anime chaque mardi, depuis le mois de septembre.

Des habitués pour la plupart se regroupent le matin de 9 h à 10 h ; ce sont 20 seniors qui travaillent leur physique, mais aussi leur équilibre et leur bien-être, sous la direction de Ioana, dans la bonne humeur, sans souci de compétition. Chaque cours est différent, c'est stimulant, et on ne s'en lasse pas. A noter que 4 messieurs évoluent avec ces dames !

Le groupe du soir, de 20 h 30 à 21 h 30, se réjouit d'accueillir 30 adhérentes (dont 10 de la Saône et Loire) qui nous viennent fort heureusement de 10 communes voisines, car dans ce groupe, nous sommes seulement 7 du village.

Avec ou sans accessoires (ballons-bandes lestées, haltères ou élastiques), Ioana sait nous entraîner à maintenir l'effort, et comme le dit Sandrine « les 500 abdos ne nous font plus peur ! »

Depuis l'an passé, nous évoluons avec des marches d'exercice, ou steps, le 1er mardi de chaque mois, et tout en ayant l'impression de nous amuser, nous travaillons le cardio, l'équilibre, les muscles et l'endurance, sans oublier la coordination.

Nous reconduisons la soirée théâtre, avec la troupe Scaréna de Lescheroux ; retenez dès à présent votre samedi 10 mars 2018. La soirée de mars 2017 a été un réel succès, nous souhaitons qu'il en soit de même cette saison.

Merci à Ioana et à tous les adhérents de l'association pour leur assiduité et leur enthousiasme ; un grand merci à la municipalité et au comité des fêtes qui nous soutiennent et nous permettent de pratiquer notre activité dans de bonnes conditions.

Sculpter sa silhouette, maintenir sa souplesse, se défouler en musique ou tout simplement se sentir bien dans sa tête… autant de raisons de venir découvrir l'activité gym de notre club, avec les deux premiers cours gratuits !

Les amis de Sana la Vive

Malgré le manque d'eau de cette année, nous n'avons pas eu à déplorer de mortalité de poissons. En revanche, l'herbe a envahi une grande partie de la rivière, privant les pêcheurs de nombreux postes.

Malgré ces difficultés, on peut se réjouir des belles prises de cette fin d'année, notamment de superbes brochets.

Les membres du bureau sont très satisfaits du déroulement de la fête de la pêche. 20 équipes de 2 pêcheurs adultes et 12 enfants ont participé. 140 repas ont été servis et 32 doublettes ont profité d'un bel après-midi pour s'affronter amicalement à la pétanque. Cette journée sera reconduite le 3 juin 2018.

Des travaux sont prévus dans l'étang du haut avec la protection des frayères grâce à la pose de filets anti cormorans (merci aux chasseurs pour leur participation active à l'éradication de ces volatiles). Une vidange de l'étang du bas est également envisagée en 2018 afin d'éliminer les carassins.

Les cuistots

Brochet de 88cm et 4kg800

Les cartes 2018 seront en vente à partir du 15 décembre 2017 dans les points de vente suivants :

Epicerie bressane à St Nizier le Bouchoux

Décathlon Viriat

Rolland Chaboud et Roland Burtin

Par internet sur le site « cartedepeche.fr »

Les tarifs 2018 sont :

Carte interfédérale 96 €, carte majeur 76 €, carte mineur 18 €,

Carte femme 33 €, carte découverte (-12 ans) 6€

C'est avec beaucoup de tristesse que nous adressons nos pensées à la famille de Michel Gauthier, notre secrétaire, parti beaucoup trop tôt cet été.

Société de chasse La Bécassine

L'année 2017 restera une année très satisfaisante pour notre société de chasse, soit par la réussite de nos manifestations, soit par la réussite de nos prélèvements sangliers. Nous pouvons nous féliciter de l'organisation du concours de meutes, qui aura attiré beaucoup de visiteurs ainsi que la reconduction de notre concours de pétanque et des bréchets de poulets. La vente de boudin et terrine a également été une réussite. Nous remercions tout le personnel pour le travail fourni pour ces manifestations.

La Bécassine compte à ce jour 35 adhérents dont 3 nouveaux chasseurs qui ont rejoint la société. Nous leur souhaitons la bienvenue. Nous avons une grande pensée pour Gilles Maréchal et Joanny Cœur dit « NINICE » qui nous ont quitté cette année. Gilles aura présidé la société pendant 8 ans de sept 2000 à sept 2008. Nos deux amis étaient toujours volontaires pour nous aider dans nos manifestations.

Nos activités cynégétiques

Sangliers : population bien présente en début de saison, ce qui nous a permis de prélever 4 sangliers.

Chevreuils : population toujours stable sur la commune avec 24 attributions.

Lièvres : prélèvement en hausse cette année mais attention aux récoltes précoces du maïs.

Faisans, perdrix : Quelques couvées au printemps, maintien des lâchers tout au long de la saison.

Nuisibles : des battues aux renards seront réalisées aux mois de janvier et février. Le ragondin reste un vrai problème sur la commune, ils envahissent les rivières, les marres et n'importe quel point d'eau .Toute personne peut participer à sa régulation.

Nos manifestations

Samedi 6 janvier 2018 – salle des fêtes : Vente de boudin et terrine

Samedi 27 janvier 2018-salle des fêtes : Banquet de chasse(les cartes seront en vente le 6 janvier lors de la vente du boudin et terrine)

Samedi 17 et dimanche 18 mars 2018 : Concours de meutes départemental sur chevreuils

Dimanche 12 aout 2018 : Repas bréchets et concours de pétanque

Nous tenons tout particulièrement à remercier la mairie ainsi que le comité des fêtes pour le prêt du matériel et des locaux afin de pouvoir réaliser nos manifestations.

Composition du bureau

Président :	Sandy GADOLET 06.15.60.88.06
Vice-Président :	Christian PONSOT
Trésorier :	Jérôme MARECHAL
Trésorier adjoint :	Gérard TREBOZ
Secrétaire :	Fabien GUILLERMIN
Secrétaire adjoint :	Benjamin THOMANN
Membres :	Christian TEMPION Gérard GADOLET Xavier MORIEL

La société de chasse « La Bécassine » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

Amicale des donneurs de sang

Curciat, Saint Nizier, Cormoz

L'amicale compte 50 adhérents

Pour l'année 2017, nous avons eu trois prélèvements de sang avec un nombre de donneurs stable dont quelques nouveaux.

On peut donner son sang de 18 à 70 ans. Venez tendre votre bras pour sauver des vies.

Toujours fidèles, les joueurs de pétanque ont participé au concours départemental le samedi 9 septembre 2017 à Ceyzériat.

Cette année, nous avons organisé une tombola à Pâques pour gagner plusieurs gigots d'agneau.

En 2018, l'EFS (établissement français du sang) organisera un prélèvement dans les trois communes (St Nizier, Curciat, Cormoz)

Dates de prélèvement pour 2017 :

Jeudi 15 mars à Curciat de 9h30 à 12h30

Mardi 26 juin à St Nizier de 9h30 à 12h30

Jeudi 27 septembre à Cormoz de 9h30 à 12 h30

Manifestations de l'année 2018 :

Samedi 10 février : Assemblée générale à Cormoz

Dimanche 25 mars : Tirage tombola des gigots de Pâques

Samedi 22 septembre : Repas annuel de l'Amicale

Dimanche 16 décembre : Tirage de la tombola de la dinde de Noël

Club des retraités

A ce jour le club des retraités compte 61 adhérents. Des jeunes retraités nous ont rejoint.

Nos activités des mercredis sont toujours les jeux de cartes : belote coinche tarot, on peut aussi jouer au scrabble au rummikub, une activité marche pourrait se mettre en place si certains membres du club le souhaitent

Nos concours de belote et de pétanque ont eu du succès avec 74 doublettes pour la belote et 78 doublettes pour la pétanque

Une quinzaine d'adhérents ont eu l'opportunité de visiter la MARPA à St Julien/Reyssouze, ce fut un moment de convivialité avec les pensionnaires et les personnes de la direction

Les membres du bureau n'ont pas changer pour cette saison, mais pour la saison prochaine on aura besoin de nouvelles recrues

Le timbre de la fédération a augmenté il passe de 7,00€ à 7,50€. La cotisation reste pour la saison 2017 2018 à 20,00€, mais pour la saison 2018 2019 elle sera à 21,00€

Nous avons une pensée pour Josian Merlo qui adhérait au club ainsi que pour Mado Gruel qui était adhérente au Club depuis de nombreuses années et qui faisait partie du bureau en tant que membre

Bonne et Heureuse Année 2018

Contact au 04 74 52 98 22

L'amicale FNACA de Curciat

53, c'est le nombre d'anciens et d'anciennes participants à la journée détente du 5 septembre 2017. Cette année direction Lyon, royaume du trompe l'œil.

Départ 7 h 45 de la place du 19 mars 1962 et 8 h à St Trivier pour les amis qui complètent le bus avec le sympathique Americo au volant.

Visite guidée des murs peints de Lyon, parcours inédit de fresques murales. C'est tout un monde d'images de poésie et d'art qui s'offre à la vue de chacun. L'histoire de la Croix Rousse, des canuts, de Jean Moulin, la route de la soie. Magnifique !!

12 h 30 déjeuner dans le bouchon Chez Paul, un repas gargantuesque !!!

14 h 30 Croisière sur la Saône, les quais du vieux Lyon, l'ile Barbe et jusqu'au nouveau quartier de Confluence.

16 h 30 Promenade en petit train dans le parc de la Tête d'Or (117 ha et 1300 arbres de différentes espèces) visite commentée par le conducteur du train. C'est le plus grand parc de France au milieu d'une ville, une oasis de verdure.

18 h 30 Arrivée sur l'aire de Taponas pour l'apéritif (rosé pomme d'amour !) Apéritif offert en partie par Guy et Simone Burtin pour leur anniversaire de mariage et tous les participants ont entonné Joyeux anniversaire !! Ensuite repas à la cafétéria. Dans le car, quelques chansons et l'harmonica de Thémy ont égayé le retour. Une journée appréciée de tous.

Le Clic des Pays des Bresse

Le CLIC des PAYS de BRESSE, Centre local d'information et de coordination, est un service gratuit pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le CLIC des PAYS de BRESSE situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la votre rentre dans le rayon d'action du CLIC des PAYS de BRESSE et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas ou le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le CLIC des PAYS de BRESSE planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation……

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

ADMR

ADMR St Trivier de Courtes

74 Route de Chalon
01560 St Trivier De Courtes
Tél.: 04.74.47.00.13
Fax: 04.74.47.08.67

asainttrivierdecourtes@fede01.admr.org

En 2016

L'ADMR de St Trivier De Courtes, est intervenue auprès de **356 foyers** avec un effectif de **45 salariés**.

L'association a effectuée **29 395 heures,** a livré **15 268 repas** et a assuré **32 location** de Téléassistance.

L'ADMR de St Trivier de Courtes Recrute lors des vacances scolaires!

Venez déposer votre CV et lettre de motivation !

Aide et Accompagnement à domicile

Notre équipe de professionnels composée **d'auxiliaires de vie et d'aides à domicile** est présente sur le terrain pour répondre à vos besoins au quotidien
(ici à gauche quelques salariés).

Garde d'enfants

Soutien aux Familles

Nadia Roy, Assistante technique *(à droite de la photo ci-contre)* et **Danièle Colin**, Secrétaire administrative *(au centre de la photo)* sont à votre services pour vous aider à répondre à vos besoins.

Le Conseil d'administration est présent pour gérer au mieux l'association et satisfaire les différentes demandes.

Téléassistance Filien ADMR

Livraison de repas

« Des hommes et des femmes , près de chez vous,
À votre écoute »

Michel CHANEL
Président de l'ADMR

Espace jeunes

L'espace jeunes de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-En-Bresse, géré par l'association Léo Lagrange Centre Est, est **un accueil de loisirs dédié au 11/17 ans du territoire.**

Ouvert depuis février 2016, **une centaine de jeunes ont au moins une fois poussés la porte du local de la Carronnière**, situés au 234 rue de l'ancien collège à Saint Trivier de Courtes. **Ils sont une cinquantaine pour cette année 2017 à être adhérents au dispositif mis en place par la collectivité.**

Pendant les semaines scolaires, cette structure jeunesse est ouverte les mercredis, de la sortie du collège ou du lycée jusqu'à 18h, et les samedis de 10h à 19h. Des soirées les vendredis soirs sont aussi mises en place environ une fois par mois.

Pour chaque période de vacances, les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi de 10h à 18h, hors journées spéciales (sorties, soirées,…). Le site est fermé pour les vacances de Noël.

Des séjours sont proposés pour les vacances d'été, et également pour les vacances d'Automne 2017.

En 2017, un groupe de 7 jeunes a eu la chance de partir à l'océan, à côté de Bordeaux, pendant une semaine en juillet, 10 jeunes partent à Paris en octobre. De nouveaux séjours seront mis en place pour l'année 2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre :

Quentin PAGNON au 06.70.79.23.00 ou par mail à l'adresse suivante : quentin.pagnon@leolagrange.org

Facebook : Espace jeunes Saint Trivier de Courtes

Site internet : http://loisirs.leolagrange.info/espace-jeunes-trivier/

CA3B

Une nouvelle intercommunalité au service des habitants

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née il y a un an de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B. Retour sur les réalisations et les projets de cette intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1er janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François Debat) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

Fiscalité : harmonisation des taux

En avril et septembre, le conseil communautaire a délibéré par deux fois pour définir la politique fiscale de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Il a fixé les taux des taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) et approuvé les abattements. Les élus ont décidé d'un taux moyen pondéré se rapprochant des pratiques des anciennes intercommunalités. Ces dispositions se traduisent, soit par une légère augmentation, soit par une légère baisse du montant de l'impôt des contribuables. Les impacts se limitent à quelques euros par foyer.

Chiffres clés

- 133 000 habitants
- 75 communes
- 119 élus au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués
- 600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures/aménagement, ressources/moyens, proximité

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : 6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases

Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre)

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Paine tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3e camping en Auvergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possibles

- Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile.

- Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Bérériat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT… sont bien entendu payantes.

Points Info Emploi : un accompagnement à la recherche d'emploi

Les Points Info Emploi proposent un accompagnement aux personnes en recherche d'emplois, de stages ou de formations. Si les permanences ont lieu à Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas et Viriat, elles peuvent accueillir les habitants de l'ensemble de l'Agglomération. Cinq conseillers et une équipe de bénévoles sont disponibles pour aider à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, faire bénéficier de leur réseau ou encore orienter vers les organismes compétents. Renseignements auprès de la responsable, Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81.

La Station facilite tous vos déplacements

L'agence de mobilité basée en gare de Bourg-en-Bresse propose des locations de vélos (traditionnel ou à assistance électrique), la vente de tickets pour le réseau de transports urbains de Bourg-en-Bresse et plus largement des informations sur les transports et la mobilité. L'équipe a participé à de nombreux événements pour promouvoir les services de La Station, notamment l'Ain de ferme en ferme, le Tour de l'Ain, Equirando, village écomobilité. Elle a aussi proposé des essais de vélos au parc de loisirs de Bouvent et des opérations de marquage à Bourg-en-Bresse, Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Val-Revermont. A chaque fois, avec un succès croissant.

Chantier de modernisation du stade Verchère

Nouvelle étape dans la rénovation du stade Marcel Verchère à Bourg-en-Bresse avec l'ouverture au public le 17 novembre dernier de la tribune nord entièrement reconstruite. Les spectateurs bénéficient désormais de gradins plus proches du terrain d'une capacité de 3 200 places, pour plus de confort et une meilleure visibilité sur les matches. Deux buvettes (l'une intérieure, l'autre extérieure) et des espaces techniques complètent l'ensemble doté d'un vaste parvis pour faciliter les circulations.

La transformation du stade se poursuit aussi avec la construction en cours d'une salle de musculation pour l'USBPA. D'autres travaux concerneront fin 2018 la tribune sud : augmentation du nombre de places assises, création d'espaces dédiés aux médias, mise aux normes des vestiaires.

Les travaux de la voie verte sont lancés

Le chantier a commencé en octobre à Attignat. La Communauté d'Agglomération aménage l'emprise foncière de l'ancienne ligne de chemin de fer Bourg-en-Bresse / Chalon-sur-Saône pour y créer une voie verte. Dans un premier temps, les travaux concernent un premier tronçon de 11,5 km jusqu'à Jayat avant à terme un prolongement vers la base de loisirs de Bouvent à Bourg-en-Bresse. La voie sera réservée aux piétons et aux cyclistes qui pourront circuler en toute sécurité.

Une maison médicale à Jasseron

Un nouveau médecin s'est installé en mai à Jasseron dans la nouvelle maison médicale achetée et rénovée par la Communauté d'Agglomération. Une très bonne nouvelle pour la commune qui n'avait plus de généraliste depuis deux ans. Marcela Mogasonu loue les locaux d'une surface de 95 m2. D'autres professionnels de santé devraient la rejoindre.

Réaménagement du plan d'eau à Carré d'Eau

La drague du centre nautique de Carré d'eau a bénéficié de travaux d'aménagement. La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a souhaité remettre en valeur ce site qui fut la première piscine de Bourg-en-Bresse. Elle a donc créé un cheminement piéton et un accès à un ponton d'observation du plan d'eau. Des roseaux ont été plantés et les berges débarrassées du béton pour permettre à un nouvel écosystème naturel de se développer. Des totems en bois proposent aux visiteurs quelques clés pour identifier la faune et la flore présentes sur le site. Horaires d'ouverture : tous les jours de 10h à 16h.

Les travaux se terminent au gymnase à Montrevel

Le gymnase de l'Huppe à Montrevel vient de faire l'objet d'une rénovation énergétique. Isolation, étanchéité des toitures terrasses, menuiseries, électricité, éclairage sont quelques-uns des travaux réalisés. Un bardage bois couvre désormais la façade est pour assurer une meilleure esthétique. Ce chantier a également été l'occasion de refaire le sol sportif de la grande salle et d'installer un mur d'escalade. A l'issue du chantier, les consommations énergétiques du bâtiment devraient être réduites de 50%, les émissions de gaz à effet de serre de 60%.

La compagnie Turak à la rencontre des habitants

La compagnie Turak a poursuivi son travail de création sur le territoire de Saint-Trivier de Courtes et ses environs. La Turakie, ce pays imaginaire inventé par la compagnie, était plus que jamais au centre de leurs interventions qui a largement mobilisé les associations locales et les habitants. Un projet culturel qui se prolongera en 2018, puisque la Communauté d'Agglomération a signé un nouveau partenariat avec les artistes de la compagnie.

A Saint-Trivier-de-Courtes, un club de chercheurs d'emploi

Selon le même principe que les Points Info Emploi, le club poursuit ses activités à Saint-Trivier-de-Courtes et accueille les personnes en recherche d'emploi lors de permanences collectives ou de rendez-vous individuels. Animateurs et bénévoles permettent à chacun d'analyser son parcours et d'élaborer une stratégie de recherche précise et cohérente. Ils peuvent aussi donner des conseils pour améliorer une candidature et faire bénéficier de leur réseau. Renseignements au 09 72 54 67 64 ou 06 31 63 35 68.

Le parc d'activités de Roujus prêt à la commercialisation

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a réalisé les travaux d'aménagement d'un nouveau parc d'activités à Saint-Trivier de Courtes, au lieu-dit « Le Roujus » à proximité immédiate du centre-ville de la commune. 44 600 m2 ont été viabilisés et sont d'ores et déjà commercialisables au prix de 20€ HT le m2. La zone est découpée en 13 lots de 1 100 m2 à 8 900 m2 mais les acheteurs peuvent acquérir plusieurs parcelles suivant leurs besoins. Situé à 10 minutes de l'A39 et 20 minutes de l'A6, éligible à la fibre optique, le parc d'activités est directement connecté à l'axe Bourg-en-Bresse/Chalon-sur-Saône. Il bénéficie d'un accès facile à tous les commerces et services du village et peut accueillir tous types d'activités. Renseignements auprès de la Direction de l'économie au 04 74 25 60 31.

Saint-Trivier-de-Courtes : des vestiaires pour le stade d'athlétisme

Le stade d'athlétisme est désormais équipé de vestiaires tout neufs. Les travaux se sont terminés fin novembre. Une nouvelle réalisation qui complète un ensemble d'équipements de qualité avec notamment un boulodrome, le gymnase et l'espace de la Carronnière.

Un nouvel outil en ligne dédié à la culture

Le 14 octobre dernier, les acteurs culturels du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse étaient réunis à Foissiat pour assister au lancement du portail www.culturenvies.fr. Pendant toute la matinée, des intermèdes musicaux étaient proposés par les élèves de l'Ecole de musique de Montrevel, notamment le groupe de musiques actuelles « The JD SPace », les Ventres jaunes de Saint-Trivier-de-Courtes et M le Mot Dit de Servignat. Pâte à trac a aussi présenté une vidéo et Bleu mandarine une exposition.

Ce site internet recense les associations du territoire (une trentaine est présente), promeut leurs activités et leurs événements. Il est également un nouvel outil au service des usagers des 13 bibliothèques de l'ex Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse puisque leur catalogue est désormais en ligne. Les abonnés peuvent aussi profiter de services associés : réservation ou prolongation de documents, recherche thématique, suggestion de commande, etc.

Une nouvelle adresse pour le centre de planification

La permanence du centre de planification propose un accueil, une information en lien avec la vie affective et sexuelle, la contraception et un accès à la contraception (prescription et délivrance de première contraception, dépannage, contraception d'urgence et réalisation de test de grossesse). La prise en charge médicale gratuite et confidentielle est effectuée par une sage-femme de 13h à 16h chaque mercredi, sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'Espace de la Carronnière, 58 route de Chalon (et non plus au RAM) à Saint-Trivier-de-Courtes.

Une salle d'éveil pour le multi-accueil « Pom'Cannelle »

La Communauté d'Agglomération a profité des travaux d'extension pour aménager une salle d'éveil pour le multi-accueil « Pom'Cannelle » à Saint-Etienne-du-Bois. Cette salle inspirée d'un concept nouveau venu tout droit des Pays-Bas se donne comme objectifs le plaisir et la découverte de sensations dans une atmosphère de détente et de relaxation. Concrètement à « Pom'Cannelle », la salle, d'une surface de 20 m2, propose aux tout-petits des stimulations sensorielles de toutes sortes : matelas vibratoires, éléments psychomoteurs, ciel étoilé, colonne à bulles, fibres optiques lumineuses, ambiances musicales. Opérationnelle depuis le 21 août, elle devrait aussi contribuer à une meilleure gestion des émotions des enfants et améliorer le contact relationnel.

Trois nouveaux équipements sportifs à Hautecourt-Romanèche et Revonnas

La Communauté d'Agglomération a réalisé un city-stade et un terrain de football en gazon synthétique à Hautecourt-Romanèche et un city-stade à Revonnas. Les city-stades sont prévus pour la pratique de huit sports : football, basketball, handball, hockey, volleyball, badminton, tennis et tennis ballon.

Le terrain de football en gazon synthétique a été réalisé sur un ancien terrain en sable stabilisé. Eu égard à la surface disponible, ce terrain ne présente pas les dimensions réglementaires permettant une homologation. Cette plateforme est utilisée pour l'entraînement de toutes les catégories (jeunes et séniors) du club de football local.

La fête de la batteuse

Je vais vous raconter l'histoire de la toute première fête de la batteuse, on l'appelait « la mécanique ». Maintenant, on organise partout dans les villages de Bresse, des fêtes avec des vieilles machines à battre, qu'on sort des hangars pour la circonstance, mais cette fête est bien plus ancienne.

Cela s'est passé il y a bien longtemps, dans un autre siècle, le 19ème , à l'étang de Versey, sur la commune de St Nizier le Bouchoux. C'était un étang qui recouvrait bien une cinquantaine d'hectares de terrain. Tous les 3 ans, l'étang était asséché et mis en culture. Une année, il avait été semé de blé. Après la moisson, faite à la faux, il y avait au beau milieu du terrain, une énorme meule de gerbes de blé, qu'il fallait battre pour récolter.

Avec les fléaux, c'était un travail long et pénible qui demandait beaucoup de main d'œuvre. Alors le propriétaire, un homme de la ville, a eu l'idée de faire venir une toute nouvelle machine pour battre son blé. Cette énorme machine arriva un beau matin, tirée par quatre paires de bœufs, suivis d'une chaudière toute noire. On installe « la mécanique » sur le terrain tout prêt de la meule de gerbes de blé.

Vous pensez si c'était un évènement. Personne ne voulait croire qu'une machine pouvait faire le travail aussi bien que des hommes avec leurs fléaux. De Matrignat à Nanciat, de Cormoz à St Nizier, Curciat ou Varennes, la nouvelle se répandit très vite et la population bressane était curieuse de voir la batteuse avaler des gerbes de blé.

Alors pour payer les frais occasionnés par la venue de cette machine, le propriétaire fit poser autour du terrain une clôture avec une entrée. Pour voir fonctionner la machine, il fallait passer par la barrière et payer un droit d'entrée. On avait installé des tables et « un quarto » de bon vin pour donner à manger et désaltérer les équipes qui se relayaient autour de la « mécanique ». De vieux draps de chanvre, tendu sur des perches de verne, plantées dans le sol protégeaient les gens du soleil.

Il y avait aussi les mécaniciens, les V'latons (gens de la ville) comme on disait, des grands costauds bien habillés, fiers de leur belle mécanique et qui regardaient la foule paysanne d'une façon hautaine et plutôt arrogante.

Arrive un homme du coin, en bras de chemise et gros sabots, fort intéressé et intrigué. Mais il ne voulait pas payer le droit d'entrée pour voir la machine de plus prêt. Il s'appuyait sur la clôture, toujours un peu plus, toujours un peu plus… Deux de ses voisins qui passaient par là, à ce moment-là et manière de rire, le prennent par les jambes et hop et le balancent de l'autre côté.

Les mécaniciens furieux, s'élancent vers lui pour le faire sortir. Mais notre homme ne l'entend de cette oreille. Tout heureux d'être passé du bon côté de la clôture, il se relève, se cale bien sur ses pieds et leur dit : « appreushé don, mes bonzoumes, ve faites bien les intereschin d'avoui ventrou mécanique, mè venè don, vous alé va……. » (Approchez donc mes bonshommes, vous faites bien les intéressants avec votre mécanique, mais venez donc, vous allez voir….

Alors, il les prend au col, un dans chaque main et les tape l'un contre l'autre, comme des quilles. Croyez qu'il fut bien applaudi dans un grand éclat de rire général.

Cette histoire m'a été racontée par Marcel Basset qui m'a dit la tenir de son grand-père, Frédéric Basset.

Texte écrit par Hélène Basset.

Scène de battage vers les années 1920

Le piment de Bresse

Le piment (Carpsicum Annuum) est une des plantes les plus cultivée de par le monde, avec plus de 400 variétés répertoriées de toutes formes et couleurs.

Il est originaire d'Amérique du Sud ou des Indes, et fut introduit en Europe à l'époque de la découverte du nouveau monde par les navigateurs espagnols et portugais.

C'est une plante de climat chaud qui a très bien réussi en France, dans la zone méditerranéenne et a même fait l'objet d'un A.O.C à Espelette (Pyrénées Atlantiques)

Mais curieusement, une variété est cultivée depuis fort longtemps en Bresse, et s'est très bien acclimatée à cette région presque limite pour la culture de cette plante.

On pense que le piment cultivé en Bresse pourrait avoir transité par la Franche-Comté, apporté par les soldats d'une garnison espagnole qui occupait cette région à l'époque de Louis XIV.

Comme le climat du Jura est trop rude pour ce genre de culture, il est possible que le piment soit descendu vers la plaine voisine : la Bresse.

Il s'y est très bien acclimaté, et les Bressans l'ont cultivé pendant des siècles en l'utilisant pour assaisonner leur fromage et leur cuisine ; on l'appelle d'ailleurs souvent « poivre rouge de Bresse ». Il est devenu une variété à part entière dont la précocité intéresse l'I.N.R.A. qui l'a intégré à sa collection nationale et l'utilise pour transmettre son gêne de résistance au froid, à d'autres piments.

En Bresse, comme souvent, le travail du jardin était l'affaire des femmes : mais curieusement, la culture du piment était toujours réservée aux hommes.

Bien que cette variété soit de culture dite « courte », il faut prévoir le semis suffisamment tôt pour que la plante profite au maximum de l'ensoleillement de l'été. On raconte qu'autrefois, les Bressans utilisaient la fermentation du fumier : ils dégageaient un coin sur le tas de fumier et semaient les graines dès le mois de mars.

Mais plus sûrement, ils semaient leurs graines dans un récipient rempli de « podron » ou poudron, sorte de terreau issu de la décomposition du bois et prélevé dans le tronc d'un vieux saule creux. On plaçait le semis près de la cheminée ou de la cuisinière pour qu'il soit bien au chaud.

Dès que la terre du jardin est réchauffée, début mai, on plante les jeunes plants sur un ligne, tous les 50 cm.

La plante est trapue, buissonnante, et produit en abondance des fruits moyens, devenant écarlates à maturité et relativement parfumés.

Il est classé moyennement fort sur l'échelle de Scoville, mais suffisamment fort quand même pour qu'il soit manipulé avec précaution.

Le piment de Bresse est séché, comme tous les piments, d'abord au soleil, puis auprès d'une source de chaleur, poêle ou cheminée. Autrefois les fruits étaient pendus sur un fil au-dessus de la cuisinière pour que le visiteur puisse les voir et juger des qualités de son hôte.

Ensuite il était broyé au moulin à poivre ou à café. On obtenait une jolie poudre orangée qui assaisonnait avantageusement tous les plats, mais surtout le fromage fort.

Cette variété de piment a bien failli disparaître. Suite à l'évolution de l'agriculture, en Bresse comme ailleurs, les Bressans, occupés à d'autres tâches, ont délaissé sa culture et utilisé les assaisonnements du commerce.

C'est grâce à Monsieur Albert Barthélémy, du village voisin de Romenay en Saône et Loire, que nous avons la chance de posséder encore ce piment. Monsieur Barthélémy s'est toujours intéressé aux anciennes traditions Bressanes. Il réussit à retrouver chez de vieux habitants de Romenay quelques fruits encore en état. Il sema les graines et cultiva sa vie durant, dans son jardin de Romenay cette variété bien menacée.

J'ai bien connu Monsieur Barthélémy. Après son décès, son fils Michel m'a donné des graines du piment de son père. Et depuis une cinquantaine d'années, j'essaie de faire connaître cette curiosité légumière.

Maintenant cette variété est reconnue, et on peut la trouver dans le catalogue d'enseignes spécialisées dans le commerce des anciennes variétés de légumes. Elle est proposée uniquement à des jardiniers amateurs, car elle n'est pas inscrite au catalogue officiel des plantes cultivées et ne peut pas être employée par les professionnels.

Pierre BASSET

A.O.C. : Appellation d'Origine Contrôlée - I.N.R.A. : Institut National de la Recherche Agronomique

Mots croisés

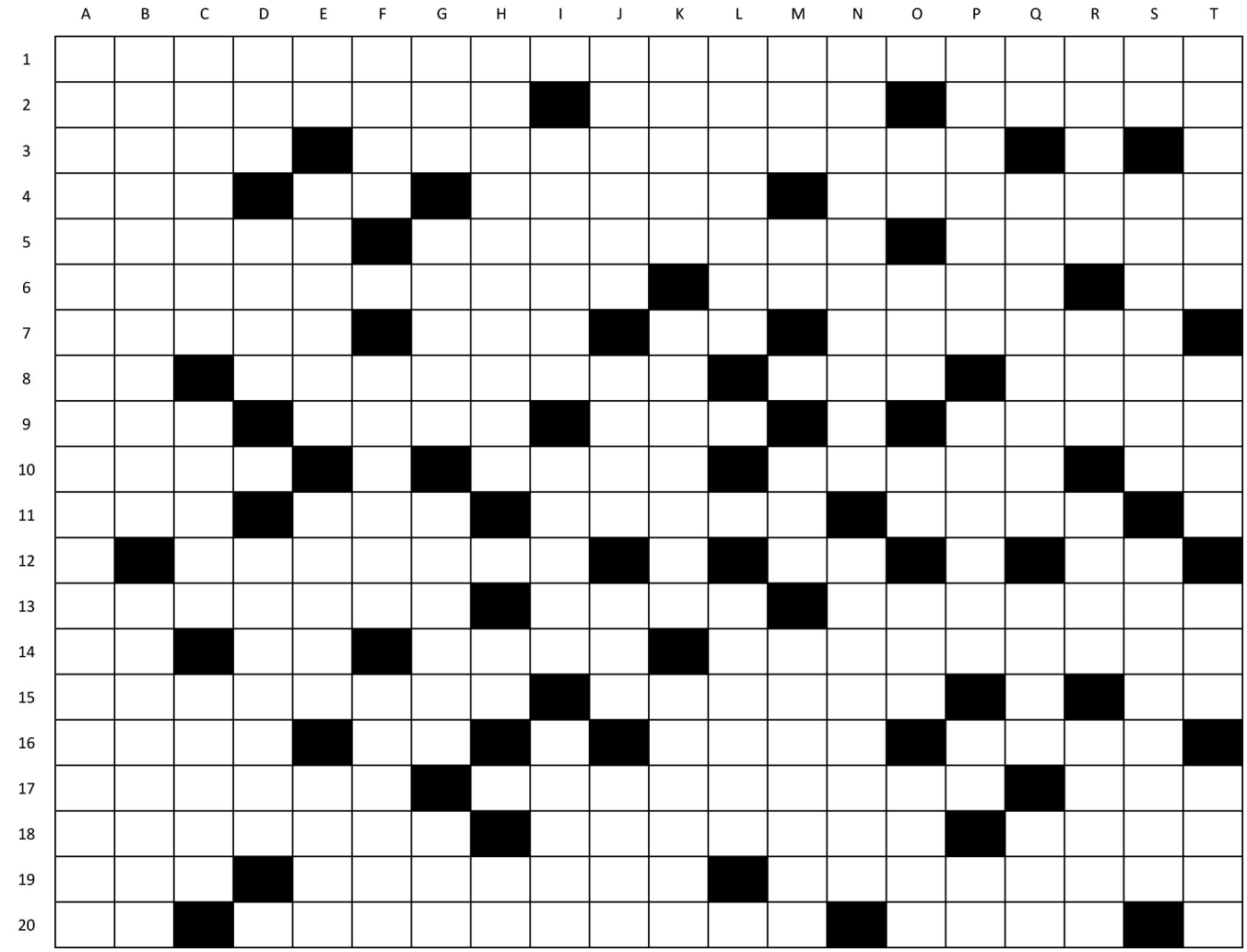

Horizontalement

1) Protègeraient de l'humidité
2) Opacité-jeu avec un chien-Elisai
3) On y fait des recherches-Optimise
4) Enleva-Symbole-Ville du sud-Office de police criminelle
5) Relatif à la naissance-Couleur d'une robe-Blocus
6) Skieuse-Sœurs-Fin du désert
7) Housses-Retour au début-Conjonction-Emmagasine
8) Adresse informatique-Machines agricoles-Saison-Dépôt
9) Salve-Transpires-Enlève-Arrêta
10) Joli renversé-Génie retourné-Décède-Attrapé
11) Prix total-De fer ou de bronze-Eclat de rires-Secrétion
12) Ebriété-A toi-Ordinateur
13) Messes-Repassé-Inhumain
14) Nouer sur les bords-Symbole-A de gros os-Outils pour nettoyer
15) Esclavagistes-Tisses-Symbole religieux
16) Support-Symbole religieux-Bouleversés-Stéra
17) Bouquinerait-Générosités-Mélodie
18) Dechiffrage-Dansées-Inconnu
19) Période-Epuisé-Parfums
20) Pronom-Réexaminées-Dieu de l'amour

Verticalement

A) Contraires à la constitution de l'état
B) Hameau-Hameau
C) Volai-Rocher-Mégère
D) Lentille-Ville du sud-Hameau
E) Responsabilité civile- fermées-Préfixe de supériorité-Insecte
F) Etendues d'eau-Enivrée-Accès
G) Attrapée-Ventilée-Envols-Existe
H) Fraudeuse-Nazi-Appris
I) Grosses entreprises-Altiers-Prénom
J) Pays voisin-Dieu des vents-Obtint-Vola
K) Etiquette-Massif varois-Payée
L) Nacrant-Rongeames
M) Note-Génisse-Maladie vénérienne-Distraites
N) Prénom-Supérieures d'une abbaye
O) Connu-Orientation-Coutumes-Article mélangé-Crochet
P) Ondées-Croire conjugué-Symbole-Fin d'infinitif
Q) Cœur de lion-Paresse-Jupe-Fille de Cadmos
R) Halte-Fatigué-Mèches-Sièges
S) Jeune volonté-Dévoreuse-Normande
T) Hameau-Liquides-Hallucinogène-Finaud

Informations pratiques

Mairie de Curciat

Téléphone	04 74 52 90 68
Fax	04 74 52 96 10
Email	mairie.curciat@free.fr
Heures d'ouverture	9h à 12h sauf le mercredi
Site Internet	http://www.curciat-dongalon.fr

Location de la salle polyvalente

		Habitant de la commune	Extérieur
1 jour	Salle	125 €	180 €
	Annexe	45 €	55 €
	L'ensemble	170 €	235 €
2 jours	Salle	180 €	250 €
	Salle + annexe	250 €	340 €

Nourrices agréées

Cécile CACHEUX	07.60.88.23.47
Laurence MOREL	06.61.26.29.93
Virginie INDERCHIT	04.74.52.97.68

Correspondants de presse

LE PROGRÈS	Roland BURTIN	04.74.52.93.07 - 06.12.71.01.52 roland.burtin@orange.fr

Ordures ménagères

Collecte le mercredi:
Du 1er juin au 30 septembre : tôt le matin
Du 1er octobre au 31 mai : l'après midi

Déchèterie

Ouverture	Lundi	de 14h00 à 18h00
	Mercredi	de 14h00 à 18h00
	Samedi	de 8h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00